

PROJET DE FUSION

Conclu entre

LA SOCIETE

ATLANTIC ROUTE (anciennement SOTRAP)  
*Société absorbante*

Et

LA SOCIETE

STR FINANCES  
*Société absorbée*

## LES SOCIETES :

La société ATLANTIC ROUTE, société anonyme au capital de 150.000 €, dont le siège social est Zone Industrielle La Mouline, rue des Frères Lumière - 33560 CARBON BLANC, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bordeaux sous le numéro 397 595 273,

Représentée par Monsieur Thierry VERDAIME, Directeur Général, spécialement habilité aux fins des présentes par une délibération du conseil d'administration en date du 30 septembre 2011.

*Société ci-après désignée "la société absorbante".*

La société STR FINANCES, société à responsabilité limitée au capital de 50.000 €, dont le siège social est à LOUPES (33370) 3 route de l'Eglise, immatriculée au R.C.S. de Bordeaux sous le numéro 389 446 386,

Représentée par Monsieur Xavier BOUCKAERT, en sa qualité de gérant de la société,

*Société ci-après désignée "la société absorbée".*

Ont établi comme suit le projet de fusion aux termes duquel la société STR FINANCES doit transmettre son patrimoine à la société ATLANTIC ROUTE.

Les stipulations prévues à cet effet sont réunies sous treize articles :

1. CARACTERISTIQUES DES SOCIETES PARTICIPANTES
2. REGIME JURIDIQUE DE L'OPERATION
3. MOTIFS ET BUTS DE LA FUSION
4. COMPTES DE REFERENCE
5. RAPPORT D'ECHANGE DES DROITS SOCIAUX
6. EFFETS DE LA FUSION
7. MODE D'EVALUATION DU PATRIMOINE A TRANSMETTRE
8. DESIGNATION ET EVALUATION DES ACTIFS ET DES PASSIFS A TRANSMETTRE
9. DECLARATIONS ET STIPULATIONS RELATIVES AU PATRIMOINE A TRANSMETTRE
10. MONTANT PREVU DE LA PRIME DE FUSION
11. DECLARATIONS FISCALES
12. REALISATION DE LA FUSION
13. STIPULATIONS DIVERSES

## 1. CARACTERISTIQUES DES SOCIETES PARTICIPANTES

### 1.1. CARACTERISTIQUES DE LA SOCIETE ABSORBANTE

La société ATLANTIC ROUTE est une société anonyme qui a pour objet :

- Etudes et réalisations de travaux publics, de tous travaux de terrassement, voiries, assainissements, pavage et travaux annexes
- la création, l'acquisition, la location, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées
- la participation directe ou indirecte de la société dans toutes les opérations ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social.

Elle peut réaliser toutes les opérations qui sont compatibles avec cet objet, s'y rapportent et contribuent à sa réalisation.

Sa durée, fixée à 99 ans prendra fin le 4 juillet 2093.

Son capital social s'élève actuellement à 150.000 €.

Il est divisé en 3.031 actions ordinaires intégralement libérées.

Hormis les actions ordinaires composant son capital, la société n'a émis aucune autre valeur mobilière ni consenti aucune option de souscription ou d'achat d'actions ni attribué aucune action gratuite dans les conditions prévues par l'article L 225-197-1 du Code de commerce.

Les titres de capital ne sont pas négociés sur un marché réglementé.

Anciennement dénommée SOTRAP, elle a adopté la dénomination d'ATLANTIC ROUTE lors d'une assemblée générale extraordinaire du 14 novembre 2011.

### 1.2. CARACTERISTIQUES DE LA SOCIETE ABSORBEE

La société **STR FINANCES** est une société à responsabilité limitée qui a pour objet :

- l'acquisition et la gestion de tous titres de placement ou de participation dans toutes sociétés, quelqu'en soit l'objet ;
- la réalisation de toutes prestations auprès de toutes entreprises ou sociétés, notamment auprès de celles dont la société est actionnaire ou associée
- l'entreprise générale de bâtiments, travaux publics, particuliers et routiers, la vente de tous produits et matériaux de construction, l'exploitation de carrières, l'extraction de sables et graviers ainsi que la location de tous matériels roulants ;
- le tout directement ou indirectement, par voie de création de sociétés et groupements nouveaux, d'apport, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance, d'association en participation ou de prise ou de dation en location ou en location-gérance de tous biens et autres droits,
- et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets visés ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes.

Sa durée, fixée à 99 ans prendra fin le 22 décembre 2091.

Son capital social s'élève actuellement à 50.000 €.

Il est divisé en 3.170 parts sociales, intégralement libérées.

La société n'a émis aucune autre valeur mobilière ni consenti aucune option de souscription.

Les titres de capital ne sont pas négociés sur un marché réglementé.

### **1.3. LIENS DE CAPITAL ENTRE LES SOCIÉTÉS PARTICIPANTES - DETENTION D' ACTIONS PROPRES**

La société absorbante ne détient aucun titre de capital de la société absorbée et, inversement, la société absorbée ne détient aucun titre de capital de la société absorbante.

La société absorbée ne détient non plus aucune de ses propres actions.

## **2. REGIME JURIDIQUE DE L'OPERATION**

L'opération projetée est soumise au régime juridique des fusions défini par les articles L 236-1 et suivants et R. 236-1 et suivants du Code de commerce.

Au plan comptable, l'opération est soumise au règlement n° 2004-01 du Comité de la réglementation comptable.

Au plan fiscal, elle est placée sous le régime défini à l'article 11.

## **3. MOTIFS ET BUTS DE LA FUSION**

L'activité routière du Groupe connaît depuis quelques années des difficultés liées à un environnement concurrentiel sévère.

Par ailleurs l'évolution du marché et de la clientèle ne nécessite plus de maintenir plusieurs sociétés géographiquement distinctes exerçant les mêmes métiers.

C'est pourquoi il apparaît nécessaire d'unir toute l'activité routière du Groupe au sein d'une même structure et regrouper les compétences humaines par métier, ou type de clientèle, plutôt que de les laisser dispersées au cœur de plusieurs sociétés.

Cette nouvelle organisation trouvera son efficacité dans une direction commune, une politique commerciale unique, une mutualisation des équipements, un regroupement physique des équipes et donc une meilleure répartition des compétences, des synergies en matière d'administration, d'étude et de matériel.

Dans ce cadre, il est envisagé de fusionner les sociétés : STR et STR FINANCES (société mère de STR) puis ATLANTIC ROUTE et d'adjoindre la branche VRD-VOIRIE de PEPEROT à l'unité ainsi créée, ce qui représentera un ensemble de 140 personnes environ qui seront réparties sur deux sites l'un principal à CARBON BLANC et l'autre secondaire à MERIGNAC.

Ainsi, au terme de ce projet, seule subsisterait la Société ATLANTIC ROUTE.



#### 4. COMPTES DE REFERENCE

Les conditions de la fusion projetée ont été établies par les sociétés participantes au vu d'une situation intermédiaire établie au 31 juillet 2011.

#### 5. RAPPORT D'ECHANGE DES DROITS SOCIAUX

Il sera procédé à l'échange de 5 actions de la société absorbante contre les 3.170 titres de la société absorbée.

Le rapport d'échange a été déterminé en fonction des valeurs respectives de l'action de chaque société participante estimées selon les critères suivants :

- Valorisation de la société ATLANTIC ROUTE estimée à 3.800.000 €
- Actif net de la société STR FINANCES s'élevant à 6.579 €

Des précisions complémentaires sur l'application de la méthode retenue sont données conformément à la réglementation en vigueur dans les rapports soumis aux actionnaires par les organes de direction des sociétés participantes.

#### 6. EFFETS DE LA FUSION

##### 6.1. DISSOLUTION ET TRANSMISSION DU PATRIMOINE DE LA SOCIETE ABSORBEE

La fusion entraînera la dissolution sans liquidation de la société absorbée et la transmission universelle de son patrimoine à la société absorbante, dans l'état où celui-ci se trouvera à la date de réalisation définitive de la fusion.

A ce titre, l'opération emportera transmission au profit de la société absorbante de tous les droits, biens et obligations de la société absorbée.

Si la transmission de certains biens se heurte à un défaut d'agrément de la société absorbante ou à l'exercice d'un droit de préemption, elle portera sur les créances substituées ou sur le prix de rachat des biens préemptés.

##### 6.2. AUGMENTATION DU CAPITAL DE LA SOCIETE ABSORBANTE - REMISE ET DROITS DES ACTIONS NOUVELLES A CREER PAR LA SOCIETE ABSORBANTE

Compte tenu du rapport d'échange proposé et des déclarations de l'article 5, la société absorbante augmentera son capital de 247,45 € par création de 5 actions ordinaires avec une prime de 6.331,55 €.

Le capital de la société absorbante sera ainsi porté à 150.247,45 €.

Les actions nouvelles émises par la société absorbante seront inscrites en compte par ses soins ou ceux de son mandataire au nom des actionnaires de la société absorbée, bénéficiaires de l'échange.

Elles auront droit pour la première fois aux dividendes à servir au titre de l'exercice en cours, ouvert le 1<sup>er</sup> janvier 2011.

Pour le reste, elles seront, dès leur création, assimilées aux actions ordinaires anciennes et soumises à toutes les dispositions statutaires.

### **6.3. SORT DES DETTES, DROITS ET OBLIGATIONS DE LA SOCIETE ABSORBEE**

La société absorbante sera débitrice de tous les créanciers de la société absorbée en ses lieu et place et sera subrogée dans tous ses droits et obligations.

Elle prendra en charge les engagements donnés par la société absorbée et elle bénéficiera des engagements reçus par elle, tels qu'ils figurent hors bilan dans ses comptes et ce, le cas échéant, dans les limites fixées par le droit positif.

### **6.4. DATE D'EFFET DE LA FUSION DU POINT DE VUE COMPTABLE ET FISCAL**

Les opérations de la société absorbée seront, du point de vue comptable et fiscal, considérées comme accomplies par la société absorbante à partir du 1<sup>er</sup> août 2011.

## **7. MODE D'EVALUATION DU PATRIMOINE A TRANSMETTRE**

### **7.1. CRITERES DU TRAITEMENT COMPTABLE**

Au regard du règlement n° 2004-01 du Comité de la réglementation comptable :

Le projet implique des sociétés sous contrôle commun, les sociétés participantes étant sous le contrôle d'une même société.

### **7.2. TRAITEMENT COMPTABLE**

Les actifs et passifs composant le patrimoine de la société absorbée seront transmis à la société absorbante et donc comptabilisés par elle, selon leurs valeurs comptables, l'opération impliquant des sociétés sous contrôle commun, comme il est mentionné au paragraphe 7.1.

### **7.3. CONSEQUENCE DU CHOIX DE LA DATE D'EFFET COMPTABLE DE L'OPERATION**

Les sociétés participantes déclarent que le montant de l'actif net à transmettre déterminé à l'article 8 ne risque pas de devenir supérieur à la valeur globale de la société absorbée à la date de réalisation de l'opération, aucune perte de rétroactivité n'étant prévisible.

## **8. DESIGNATION ET EVALUATION DES ACTIFS ET DES PASSIFS A TRANSMETTRE**

Les actifs et les passifs de la société absorbée dont la transmission à la société absorbante est projetée, comprenaient au 31 juillet 2011 les éléments suivants, estimés à leurs valeurs comptables, comme il est indiqué à l'article 7 :

## 8.1. ACTIFS

DESIGNATION	BRUT (€)	AMORTISSEMENT PROVISIONS (€)	NET (€)
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>			
<b>Immobilisations incorporelles</b>			
Concessions, brevets et droits assimilés	13.514	13.514	0
Fonds commercial	356.385	0	356.385
<b>Immobilisations corporelles</b>			
Terrains	339.860	297.377	42.482
Constructions	65.771	60.589	5.182
Installations techniques, matériels et outillages	955.462	626.878	328.584
Autres immobilisations corporelles	750.004	595.330	154.673
<b>Immobilisations financières</b>			
Participations et créances rattachées	5.657	0	5.657
Autres immobilisations financières	3.939	0	3.939
Total actif immobilisé	2.490.591	1.593.689	896.902
<b>ACTIF CIRCULANT</b>			
<b>Stocks</b>			
Matières premières et autres approvisionnements	30.586	0	30.586
En cours de production de services	152.000	0	152.000
Produits intermédiaires et finis	161.882	0	161.882
<b>Créances</b>	3.877.503	126.379	3.751.124
Clients et comptes rattachés	107.635	0	107.635
Fournisseurs débiteurs	6.497	0	6.497
Personnel	139.430	0	139.430
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	49.435	0	49.435
Autres créances			
<b>Divers</b>	163.637	0	163.637
Disponibilités	37.290	0	37.290
Charges constatées d'avance			
Total actif circulant	4.725.895	126.379	4.599.516
<b>TOTAL</b>	7.216.486	1.720.068	5.496.418

2

**8.2. PASSIFS**

-	provisions pour risques	408.788 €
-	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	151.978 €
-	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	8.913 €
-	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1.785.389 €
-	Dettes fiscales et sociales	1.011.070 €
-	Autres dettes	<u>2.123.700 €</u>
	<b>Total des passifs</b>	<b>5.489.838 €</b>

**8.3. ACTIF NET A TRANSMETTRE**

Les actifs s'élevant à	5.496.418 €
Et les passifs à	5.489.838 €
	<hr/>
L'actif net à transmettre s'élève à	6.579 €

**9. DECLARATIONS ET STIPULATIONS RELATIVES AU PATRIMOINE A TRANSMETTRE****9.1. DECLARATIONS ET STIPULATIONS PARTICULIERES**

- **Concernant les biens et droits immobiliers**  
La société est propriétaire de biens et droits immobiliers. Les titres y afférents feront l'objet d'un dépôt au rang des minutes d'un notaire.
- **Concernant le fonds de commerce**  
La société est propriétaire de son fonds de commerce pour l'avoir créée.
- **Concernant les titres de participations**  
La société ne détient plus de titres de participations.
- **Concernant le personnel**  
La société a 71 salariés.
- **Concernant les contrats intuitu personae**  
Il ressort de l'état des privilèges et nantisements en date du 21 novembre 2011 que la société est titulaire de contrat intuitu personae (annexe 1).

## 9.2. DECLARATIONS ET STIPULATIONS RELATIVES A LA PERIODE INTERCALAIRE

La société absorbée déclare que, depuis le 1<sup>er</sup> août 2011, elle a absorbé par voie de fusion la société **SOCIETE DE TRAVAUX ROUTIERS - STR**, société par actions simplifiée au capital de 100.000 €, dont le siège social est à LOUPES (33370) 3 route de l'Eglise, immatriculée au R.C.S. de Bordeaux sous le numéro 340 883 826.

Hormis cette opération, ainsi qu'elle le certifie, elle n'a réalisé aucune autre opération significative sortant du cadre de la gestion courante.

Elle s'interdit jusqu'à la réalisation définitive de la fusion, si ce n'est avec l'accord de la société absorbante, d'accomplir des actes ou opérations de cette nature.

## 10. MONTANT PREVU DE LA PRIME DE FUSION

Le montant prévu de la prime de fusion s'élève à	6.331,55 €
Il correspond à la différence entre :	
- d'une part l'actif net à transmettre	6.579,00 €
- et, d'autre part, le montant nominal des actions à créer par la société absorbante	247,45 €
	<hr/>
Soit	6.331,55 €

## 11. DECLARATIONS FISCALES

La société ATLANTIC ROUTE s'engage à reprendre à son compte l'engagement pris par la société STR FINANCES dans le cadre de la demande de transfert des déficits de la société STR, intervenue à l'occasion de la fusion par absorption de la société SOCIETE DE TRAVAUX ROUTIERS - STR par la société STR FINANCES visée à l'article 9.2.

La société ATLANTIC ROUTE s'engage ainsi à maintenir pendant un délai minimal de trois ans, à compter de la date de réalisation de l'opération susvisée, l'activité à l'origine des déficits dont le transfert est demandé, savoir : la construction de chaussées routières dans le cadre de travaux publics ou au profit de particuliers, l'extraction, le traitement, la transformation et la commercialisation des sables et graviers de pierres calcaires et de tous produits dérivés.

### 11.1. IMPOT SUR LES SOCIETES

En matière d'impôt sur les sociétés, les parties déclarent placer la présente fusion sous le bénéfice des dispositions de l'article 210 A du Code général des impôts.

En conséquence, la société ATLANTIC ROUTE s'engage expressément à respecter les prescriptions légales suivantes et notamment :

- à reprendre à son passif les provisions dont l'imposition est différée chez la société STR FINANCES qui ne deviennent pas sans objet du fait de la fusion ;
- à se substituer, le cas échéant, à la société STR FINANCES pour la réintégration des plus-values dont l'imposition aurait été différée chez cette dernière ;

- à calculer les plus-values ultérieurement réalisées à l'occasion de la cession des immobilisations non amortissables qui lui sont transmises, d'après la valeur que ces mêmes immobilisations avaient, du point de vue fiscal, dans les écritures de la société STR FINANCES ;
- à réintégrer dans ses bénéfices imposables, selon les modalités prévues à l'article 210 A-3-d du CGI, les plus-values éventuellement dégagées lors de la fusion sur les biens amortissables.  
La cession d'un bien amortissable entraînera toutefois l'imposition immédiate de la fraction de la plus-value afférente au bien cédé qui n'a pas encore été réintégrée, étant précisé que la cession s'entend de toute opération de vente, apport, mise au rebut, etc.
- à reprendre à son bilan les écritures comptables de la société STR FINANCES (valeurs d'origine, amortissements, dépréciations) et à continuer de calculer les dotations aux amortissements à partir de la valeur d'origine qu'avaient les biens dans les écritures de cette société.
- à inscrire les éléments autres que les immobilisations (éléments de l'actif circulant) pour la valeur (prix de revient et dépréciation) qu'ils avaient, du point de vue fiscal, dans les écritures de la société STR FINANCES au 31 juillet 2011.  
A défaut, elle devra comprendre dans les résultats de l'exercice au cours duquel intervient la fusion le profit correspondant à la différence entre la nouvelle valeur de ces éléments et la valeur qu'ils avaient, du point de vue fiscal, dans les écritures de la société absorbée.

La société par actions ATLANTIC ROUTE s'engage à accomplir, au titre de la présente fusion, les obligations déclaratives prévues à l'article 54 septies I et II du Code général des impôts.

Enfin, les parties déclarent que sur le plan fiscal, la présente fusion prendra effet de façon rétroactive le 1<sup>er</sup> août 2011.

## **11.2. T.V.A.**

La société ATLANTIC ROUTE sera subrogée dans les droits et obligations de la société STR FINANCES.

En conséquence, cette dernière transférera purement et simplement à la société ATLANTIC ROUTE les éventuels crédits de TVA dont elle disposera au jour de la réalisation définitive de la fusion.

Par ailleurs, les soussignés, ès-qualités, au nom des sociétés qu'ils représentent, déclarent qu'ils entendent se prévaloir des dispositions de l'article 257 bis du CGI qui dispensent de TVA la livraison de l'ensemble des biens appartenant à l'universalité transmise (stocks, biens mobiliers corporels ou incorporels d'investissement). Pour ce faire, ils prennent l'engagement de porter le montant de l'apport sur leur déclaration de TVA respective du mois de réalisation de la fusion.

Par le jeu des dispositions précitées, la société ATLANTIC ROUTE sera donc réputée continuer la personne de la société STR FINANCES en poursuivant l'exploitation de l'universalité transmise. Elle procédera, s'il y a lieu, aux régularisations de droits à déduction et aux taxations des cessions ou livraisons à soi-même qui deviendraient exigibles postérieurement à la transmission et qui auraient en principe incombé à l'absorbée si cette dernière avait continué à exploiter elle-même l'universalité transmise.

Les apports de biens immobiliers susceptibles d'être soumis à TVA de plein droit ou sur option sont déclarés inexistantes.

## **11.3. ENREGISTREMENT**

La fusion intervenant entre deux personnes morales passibles de l'impôt sur les sociétés, bénéficiera, de plein droit, des dispositions de l'article 816 du Code Général des Impôts.

La formalité sera donc requise sous le bénéfice du seul droit fixe de 375 €.

## 12. REALISATION DE LA FUSION

La fusion projetée est subordonnée à la réalisation des conditions suspensives suivantes :

- approbation de l'opération par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société absorbée,
- approbation de l'opération et de l'augmentation de capital en résultant par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société absorbante.

La fusion deviendra définitive à l'issue de la dernière de ces assemblées.

A défaut de réalisation de l'opération le 31 décembre 2011 au plus tard, le présent projet sera considéré comme nul et de nul effet, sans indemnité de part ni d'autre.

## 13. STIPULATIONS DIVERSES

### 13.1. POUVOIRS POUR LES FORMALITES

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes pour effectuer tous dépôts, mentions ou publications où besoin sera, ainsi que, plus généralement, pour effectuer toutes formalités qui s'avèreraient nécessaires dans le cadre de la réalisation de la fusion et, notamment, les dépôts au Greffe du Tribunal de Commerce.

Les sociétés participantes s'engagent à donner les signatures nécessaires à l'accomplissement de toutes formalités relatives à l'opération projetée.

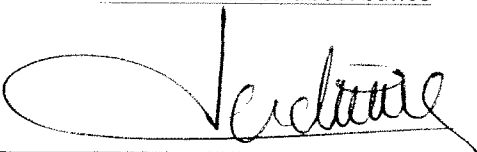
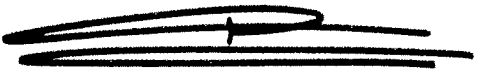
Le présent projet et tous actes et délibérations postérieurs qui s'y rapportent feront l'objet d'un dépôt avec reconnaissance d'écritures et de signatures au rang des minutes d'un Notaire.

Le Notaire établira l'origine de propriété de l'immeuble à transmettre et, si besoin est, en fera une plus ample désignation en vue de la publicité de sa transmission au fichier immobilier.

### 13.2. FRAIS ET DROITS

Les frais, droits et honoraires occasionnés par la fusion seront supportés par la société absorbante.

Fait en 6 originaux  
A Mérignac  
Le 23 novembre 2011

<p>Pour la société absorbante</p> 	<p>Pour la société absorbée</p> 
---	--



## OPERATIONS DE CREDIT-BAIL EN MATIERE MOBILIERE

Ces données sont à jour en date du 21/11/2011

Inscription du 21 juillet 2007

Numero 1330

Au profit de : GCE BAIL SA  
30 AVE PIERRE MENDES FRANCE 75013 PARIS  
Biens concernés : 1 VEHICULE IVECO DAILY VERSION 35C12 D 6 + 1  
AVEC BENNE + BAE + COFFRE AR CABINET +  
EQUIPEMENTS ZCFC3584005744953 ETAT NEUF

## PUBLICITE DE CONTRATS DE LOCATION

Ces données sont à jour en date du 21/11/2011

Inscription du 21 juillet 2007

Numero 1332

Date fin de contrat :  
Au profit de : GCE BAIL SA  
32 RUE BEAUJON 75008 PARIS  
Biens concernés : 1 VEHICULE IVECO DAILY VERSIN NEW 35C12 D6 + 1  
EURO 4 AVEC BENNE ELECTRIQUE + EQUIPEMENTS  
ZCFC3584005666848 ETAT NEUF

Inscription du 02 juillet 2007

Numero 1118

Date fin de contrat :  
Au profit de : GCE BAIL  
32 RUE BEAUJON 75008 PARIS  
Biens concernés : VEHICULE IVECO DAILY VERSION NEW 35 C12 D6 + 1  
EURO 4 AVEC BENNE ELECTRIQUE + EQUIPEMENTS  
ZCFC3584005675291 ETAT NEUF

Inscription du 17 septembre 2007

Numero 1324

Date fin de contrat :  
Au profit de : GCE BAIL SA  
32 RUE BEAUJON 75008 PARIS  
Biens concernés : 1 VEHICULE IVECO DAILY VERSION 35C12D 6+1 AVEC  
BENNE ELECT COFFRE AR CABINET + EQUIPEMENTS  
ZCFC3584005677067 ETAT NEUF

Inscription du 27 septembre 2007

Numero 1986

Date fin de contrat :  
Au profit de : GCE BAIL  
32 RUE BEAUJON 75008 PARIS  
Biens concernés : 1 VEHICULE IVECO DAILY VERSION 35 C12D 6+1 AVEC  
BENNE ELECT. COFFRE AR CABINE + EQUIPEMENTS  
MARQUE IVECO NA SERIE ZCFC3584005677068

Inscription du 21 janvier 2008

Numero 159

Date fin de contrat :  
Au profit de : GCE BAIL SA  
32 RUE BEAUJON 75008 PARIS  
Biens concernés : VEHICULE IVECO DAILY VERSION 35C12VD6 + 1  
BENNE ELECTRIQUE COFFRE AR CABINE +  
EQUIPEMENTS ZCFC3584005711061 NEUF

Inscription du 21 janvier 2008

Numero 196

Date fin de contrat :  
Au profit de : GCE BAIL  
32 RUE BEAUJON 75008 PARIS  
Biens concernés : 1 VEHICULE PEUGEOT 207 PREMIUM 1.6 HDI 16V BLUE  
LION 5 PORTES KIT BUETOOTH PEINTURE METAL  
MARQUE PEUGEOT NA SERIE VF3WC9HXC34184792

Date fin de contrat : 23/09/2011

Au profit de : NATIXIS LEASE  
4 PLACE DE LA COUPOLE 94676 CHARENTON LE PONT  
CEDEX

Biens concernés : VF37B9HTC68515309 1 VEHICULE PEUGEOT PARTNER  
CONFORT 120 L1 1.6L

Date fin de contrat : 23/10/2010

Au profit de : NATIXIS LEASE

4 PLACE DE LA COUPOLE 94676 CHARENTON LE PONT  
CEDEX

Biens concernés : VF36ERHF821772043 1 VEHICULE PEUGEOT 407 SW  
PREMIUM PACK 2.0 HDI

*Inscription du 09 janvier 2009* *Numero 102*

Date fin de contrat : 02/12/2010  
Au profit de : NATIXIS LEASE  
4 PLACE DE LA COUPOLE 94676 CHARENTON LE PONT  
CEDEX

Biens concernés : VF3WC9HXC34633150 1 VEHICULE PEUGEOT 207  
PREMIUM 1.6 HDI BLUE LI

*Inscription du 09 janvier 2009* *Numero 103*

Date fin de contrat : 24/11/2011  
Au profit de : NATIXIS LEASE  
4 PLACE DE LA COUPOLE 94676 CHARENTON LE PONT  
CEDEX

Biens concernés : VF3WA8HZC34626077 1 VEHICULE PEUGEOT 207  
AFFAIRE PACK CD CLIM 1.

*Inscription du 09 janvier 2009* *Numero 104*

Date fin de contrat : 30/11/2010  
Au profit de : NATIXIS LEASE  
4 PLACE DE LA COUPOLE 94676 CHARENTON LE PONT  
CEDEX

Biens concernés : VF3WE9HXC34629826 1 VEHICULE PEUGEOT 207 SW  
PREMIUM 1.6HDI BLUE

*Inscription du 19 janvier 2009* *Numero 105*

Date fin de contrat : 02/12/2011  
Au profit de : NATIXIS LEASE  
4 PLACE DE LA COUPOLE 94676 CHARENTON LE PONT  
CEDEX

Biens concernés : VF37A9HTC68528908 1 VEHICULE PEUGEOT PARTNER  
CONFORT 120 L1 1.6L

*Inscription du 10 janvier 2009* *Numero 172*

Date fin de contrat : 16/12/2011  
Au profit de : NATIXIS LEASE  
4 PLACE DE LA COUPOLE 94676 CHARENTON LE PONT  
CEDEX

Biens concernés : VF3YCBMFC11568501 1 VEHICULE PEUGEOT BOXER  
FG TOLE 335 2.2 HDI 1

*Inscription du 14 janvier 2010* *Numero 61*

Date fin de contrat : 16/12/2012  
Au profit de : NATIXIS LEASE  
4 PLACE DE LA COUPOLE 94676 CHARENTON LE PONT  
CEDEX

Biens concernés : VF37B9HTC9J297804 1 VEHICULE PEUGEOT PARTNER  
PACK CD CLIM 120 1,

*Inscription du 01 janvier 2010* *Numero 146*

Date fin de contrat : 19/01/2012  
Au profit de : NATIXIS LEASE  
4 PLACE DE LA COUPOLE 94676 CHARENTON LE PONT  
CEDEX

Biens concernés : VF3WE9HXC005007 1 VEHICULE PEUGEOT 207 SW  
PREMIUM 1.6L HDI 90

*Inscription du 01 janvier 2010* *Numero 147*

Date fin de contrat : 28/01/2012  
Au profit de : NATIXIS LEASE  
4 PLACE DE LA COUPOLE 94676 CHARENTON LE PONT  
CEDEX

Biens concernés : VF3WC9HXC9W133587 1 VEHICULE PEUGEOT 207  
PREMIUM 1.6L HDI BLUE L

Date fin de contrat : 03/06/2013  
Au profit de : NATIXIS LEASE  
4 PLACE DE LA COUPOLE 94676 CHARENTON LE PONT  
CEDEX

Biens concernés : ZCFC35A3805828537 1 VEHICULE IVECO DAILY  
VERSION 35 C15 D 6+1 BF

4 PLACE DE LA COUPOLE 94676 CHARENTON LE PONT  
 CEDEX  
 Biens concernés : VF3YCBMFB11969738 1 VEHICULE PEUGEOT BOXER  
 FG TOLE 335 2.2 HDI 1

*Immatriculation du 06 juillet 2011*

*N° de dossier*

Date fin de contrat : 22/06/2014  
 Au profit de : NATIXIS LEASE  
 4 PLACE DE LA COUPOLE 94676 CHARENTON LE PONT  
 CEDEX

Biens concernés : VF3WU9HR8BW041470 1 VEHICULE PEUGEOT 207 SW  
 OUTDOOR 1.6 HDI FAP

*Immatriculation du 07 juillet 2011*

*N° de dossier*

Date fin de contrat : 12/07/2014  
 Au profit de : NATIXIS LEASE  
 4 PLACE DE LA COUPOLE 94676 CHARENTON LE PONT  
 CEDEX

Biens concernés : ZCFC35A3805873886 1 VEHICULE IVECO DAILY 35 C15  
 D AVEC BENNE+COF

← GAGES DES STOCKS

*Les inscriptions de gage des stocks concernant les personnes physiques (y compris les commerçants) sont prises au Greffe compétent au titre de leur domicile personnel. Pour un commerçant, nous vous invitons à consulter son adresse personnelle dans l'extrait du registre du commerce pour vous assurer qu'il n'y a pas lieu d'interroger un autre Greffe.*

**CARRIERES ET GRAVIERES D'ENTRE DEUX MERS**

40000 - 40100 - BORDEAUX

Adresse : 15 RUE CASSE DES ENDEUILLER

Profession : Entreprise d'Entreprise de BORDEAUX

Imprimer



## • TRAVAUX GÉNÉRALIS DE LOUILLAGE, MATERIEL ET EQUIPEMENT

Crédit de rattachement n° 111 2011

Inscription du 14 février 2007

Numero 11

Montant de la créance : 172 500,00 EUR  
 Acte : ENREGISTRE A NANTERRE LE 15/02/2007  
 En date du : 14 février 2007  
 Au profit de : BANQUE DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS  
 33 RUE DES TROIS FONTANOT 92000 NANTERRE  
 Election de domicile : ME COSTE NOTAIRE 1 COURS GEORGES  
 CLEMENCEAU BORDEAUX  
 Biens nantis : UN FINISSEUR SUPER 1600 / 1 ERGO+ MARQUE  
 VOGELE NASERIE 09820148

Inscription du 20 mars 2007

Numero 27

Montant de la créance : 40 077,50 EUR  
 Acte : ENREGISTRE A NANTES SUD EST LE 21 MARS 2007  
 En date du : 20 mars 2007  
 Au profit de : OSEO FINANCEMENT SA  
 27/31 AVE DU GAL LECLERC 94700 MAISONS ALFORT  
 Election de domicile : OSEO FINANCEMENT 14 RUE MONTESQUIEU  
 BORDEAUX  
 Biens nantis : UN COMPACTEUR BOMAG BW138AC NEUF

Inscription du 01 août 2007

Numero 114

Montant de la créance : 61 295,00 EUR  
 Acte : ENREGISTRE A NANTES SUD EST LE 2 AOUT 2007  
 En date du : 31 juillet 2007  
 Au profit de : OSEO FINANCEMENT SA  
 27/31 AVE DU GAL LECLERC 94700 MAISONS ALFORT  
 Election de domicile : OSEO FINANCEMENT 14 RUE MONTESQUIEU  
 BORDEAUX  
 Biens nantis : DEUX ROULEAUX TANDEM VIBRANTS DE MARQUE  
 BOMAG DE TYPE BW 100 ET 120 AD 4 NEUFS

Inscription du 16 octobre 2007

Numero 153

Montant de la créance : 93 150,00 EUR  
 Acte : ENREGISTRE A NANTES SUD EST LE 16 OCTOBRE  
 2007  
 En date du : 11 octobre 2007  
 Au profit de : OSEO FINANCEMENT SA  
 27/31 AVE DU GAL LECLERC 94700 MAISONS ALFORT  
 Election de domicile : OSEO FINANCEMENT 1 PL RAVEZIES BORDEAUX  
 Biens nantis : UN MATERIEL SCHAFFER BLOW PATCHER SUR  
 CAISSON AMOVIBLE

Inscription du 14 avril 2008

Numero 43

Montant de la créance : 60 633,75 EUR  
 Acte : ENREGISTRE A NANTES SUD EST LE 14 AVRIL 2008  
 En date du : 11 avril 2008  
 Au profit de : OSEO FINANCEMENT SA  
 27/31 AVE DU GAL LECLERC 94710 MAISONS ALFORT  
 CEDEX  
 Election de domicile : OSEO FINANCEMENT 1 PLACE RAVEZIES BORDEAUX  
 Biens nantis : 5 ABRIS DE CHANTIER FEMIL DE TYPE 3702

Inscription du 10 novembre 2008

Numero 10

Au profit de : GCE BAIL SA  
 30 AVE PIERRE MENDES FRANCE 75013 PARIS  
 Biens concernés : 1 VEHICULE IVECO DAILY VERSION 35C12 D 6 + 1  
 AVEC BENNE + RAE + COFFRE AR CABINET

## EQUIPEMENTS ZCFC3584005744953 ETAT NEUF

## \* PUBLICITE DE CONTRATS DE LOCATION

*Contractualisation nationale du 21/11/2011*

*Inscription du 01/01/2007*

*Numero 1232*

Date fin de contrat :  
 Au profit de : GCE BAIL SA  
 32 RUE BEAUJON 75008 PARIS  
 Biens concernés : 1 VEHICULE IVECO DAILY VERSIN NEW 35C12 D6 + 1  
 EURO 4 AVEC BENNE ELECTRIQUE + EQUIPEMENTS  
 ZCFC3584005666848 ETAT NEUF

*Inscription du 01/01/2007*

*Numero 1418*

Date fin de contrat :  
 Au profit de : GCE BAIL  
 32 RUE BEAUJON 75008 PARIS  
 Biens concernés : VEHICULE IVECO DAILY VERSION NEW 35 C12 D6 + 1  
 EURO 4 AVEC BENNE ELECTRIQUE + EQUIPEMENTS  
 ZCFC3584005675291 ETAT NEUF

*Inscription du 17 septembre 2007*

*Numero 1934*

Date fin de contrat :  
 Au profit de : GCE BAIL SA  
 32 RUE BEAUJON 75008 PARIS  
 Biens concernés : 1 VEHICULE IVECO DAILY VERSION 35C12D 6+1 AVEC  
 BENNE ELECT COFFRE AR CABINET + EQUIPEMENTS  
 ZCFC3584005677067 ETAT NEUF

*Inscription du 27 septembre 2007*

*Numero 1936*

Date fin de contrat :  
 Au profit de : GCE BAIL  
 32 RUE BEAUJON 75008 PARIS  
 Biens concernés : 1 VEHICULE IVECO DAILY VERSION 35 C12D 6+1 AVEC  
 BENNE ELECT. COFFRE AR CABINE + EQUIPEMENTS  
 MARQUE IVECO NA SERIE ZCFC3584005677068

*Inscription du 21 janvier 2008*

*Numero 155*

Date fin de contrat :  
 Au profit de : GCE BAIL SA  
 32 RUE BEAUJON 75008 PARIS  
 Biens concernés : VEHICULE IVECO DAILY VERSION 35C12VD6 + 1  
 BENNE ELECTRIQUE COFFRE AR CABINE +  
 EQUIPEMENTS ZCFC3584005711061 NEUF

*Inscription du 24 janvier 2008*

*Numero 190*

Date fin de contrat :  
 Au profit de : GCE BAIL  
 32 RUE BEAUJON 75008 PARIS  
 Biens concernés : 1 VEHICULE PEUGEOT 207 PREMIUM 1.6 HDI 16V BLUE  
 LION 5 PORTES KIT BUETOOTH PEINTURE METAL  
 MARQUE PEUGEOT NA SERIE VF3WC9HXC34184792

*Inscription du 19 décembre 2008*

*Numero 2047*

Date fin de contrat : 23/09/2011  
 Au profit de : NATIXIS LEASE  
 4 PLACE DE LA COUPOLE 94676 CHARENTON LE PONT  
 CEDEX  
 Biens concernés : VF37B9HTC68515309 1 VEHICULE PEUGEOT PARTNER  
 CONFORT 120 L1 1.6L

*Inscription du 23/10/2010*

*Numero 1211*

Date fin de contrat : 23/10/2010  
 Au profit de : NATIXIS LEASE  
 4 PLACE DE LA COUPOLE 94676 CHARENTON LE PONT  
 CEDEX  
 Biens concernés : VF36ERHF821772043 1 VEHICULE PEUGEOT 407 SW  
 PREMIUM PACK 2.0 HDI

Date fin de contrat : 02.12.2010

Au profit de : NATIXIS LEASE  
 4 PLACE DE LA COUPOLE 94676 CHARENTON LE PONT  
 CEDEX

Biens concernés : VF3WC9HXC34633150 1 VEHICULE PEUGEOT 207

## PREMIUM 1.6 HDI BLUE LI

Inscription du 05 janvier 2009

Numero 65

Date fin de contrat : 24/11/2011  
 Au profit de : NATIXIS LEASE  
 4 PLACE DE LA COUPOLE 94676 CHARENTON LE PONT  
 CEDEX  
 Biens concernés : VF3WA8HZC34626077 1 VEHICULE PEUGEOT 207  
 AFFAIRE PACK CD CLIM 1.

Inscription du 09 janvier 2009

Numero 63

Date fin de contrat : 30/11/2010  
 Au profit de : NATIXIS LEASE  
 4 PLACE DE LA COUPOLE 94676 CHARENTON LE PONT  
 CEDEX  
 Biens concernés : VF3WE9HXC34629826 1 VEHICULE PEUGEOT 207 SW  
 PREMIUM 1.6HDI BLUE

Inscription du 16 janvier 2009

Numero 166

Date fin de contrat : 02/12/2011  
 Au profit de : NATIXIS LEASE  
 4 PLACE DE LA COUPOLE 94676 CHARENTON LE PONT  
 CEDEX  
 Biens concernés : VF37A9HTC68528908 1 VEHICULE PEUGEOT PARTNER  
 CONFORT 120 L1 1.6L

Inscription du 19 janvier 2009

Numero 172

Date fin de contrat : 16/12/2011  
 Au profit de : NATIXIS LEASE  
 4 PLACE DE LA COUPOLE 94676 CHARENTON LE PONT  
 CEDEX  
 Biens concernés : VF3YCBMFC11568501 1 VEHICULE PEUGEOT BOXER  
 FG TOLE 335 2.2 HDI 1

Inscription du 14 janvier 2010

Numero 61

Date fin de contrat : 16/12/2012  
 Au profit de : NATIXIS LEASE  
 4 PLACE DE LA COUPOLE 94676 CHARENTON LE PONT  
 CEDEX  
 Biens concernés : VF37B9HTC9J297804 1 VEHICULE PEUGEOT PARTNER  
 PACK CD CLIM 120 1,

Inscription du 01 fevrier 2010

Numero 146

Date fin de contrat : 19/01/2012  
 Au profit de : NATIXIS LEASE  
 4 PLACE DE LA COUPOLE 94676 CHARENTON LE PONT  
 CEDEX  
 Biens concernés : VF3WE9HXCAW005007 1 VEHICULE PEUGEOT 207 SW  
 PREMIUM 1.6L HDI 90

Inscription du 03 mars 2010

Numero 266

Date fin de contrat : 28/01/2012  
 Au profit de : NATIXIS LEASE  
 4 PLACE DE LA COUPOLE 94676 CHARENTON LE PONT  
 CEDEX  
 Biens concernés : VF3WC9HXC9W133587 1 VEHICULE PEUGEOT 207  
 PREMIUM 1.6L HDI BLUE L

Inscription du 06 mars 2010

Numero 600

Date fin de contrat : 03/06/2013  
 Au profit de : NATIXIS LEASE  
 4 PLACE DE LA COUPOLE 94676 CHARENTON LE PONT  
 CEDEX  
 Biens concernés : ZCFC35A3805828537 1 VEHICULE IVECO DAILY  
 VERSION 35 C15 D 6+1 BE

Inscription du 05 mai 2012

Numero 600

Date fin de contrat : 31/05/2012  
 Au profit de : NATIXIS LEASE  
 4 PLACE DE LA COUPOLE 94676 CHARENTON LE PONT  
 CEDEX  
 Biens concernés : VF3WA9HXCAE048463 1 VEHICULE PEUGEOT 207  
 AFFAIRE PACK CD CLIM 1

Date fin de contrat : 19.07.2013

**Au profit de :** NATIXIS LEASE  
4 PLACE DE LA COUPOLE 94676 CHARENTON LE PONT  
CEDEX  
**Biens concernés :** ZCFC35A3805828538 1 VEHICULE IVECO DAILY  
VERSION 35 C15 D 6+1 BE

*Inscription du 11 septembre 2010* *Numero 1385*

**Date fin de contrat :** 15/08/2013  
**Au profit de :** NATIXIS LEASE  
4 PLACE DE LA COUPOLE 94676 CHARENTON LE PONT  
CEDEX  
**Biens concernés :** VF3YCBMFC11806930 1 VEHICULE PEUGEOT BOXER  
FG TOLE 335 2.2 HDI 1

*Inscription du 27 septembre 2010* *Numero 1417*

**Date fin de contrat :** 12/09/2013  
**Au profit de :** NATIXIS LEASE  
4 PLACE DE LA COUPOLE 94676 CHARENTON LE PONT  
CEDEX  
**Biens concernés :** ZCFC35A3805835699 1 VEHICULE IVECO DAILY  
VERSION 35 C15 D 6+1 BE

*Inscription du 04 octobre 2010* *Numero 1458*

**Date fin de contrat :** 12/09/2013  
**Au profit de :** NATIXIS LEASE  
4 PLACE DE LA COUPOLE 94676 CHARENTON LE PONT  
CEDEX  
**Biens concernés :** ZCFC35A3805835698 1 VEHICULE IVECO DAILY  
VERSION 35 C15 D 6+1 BE

*Inscription du 27 octobre 2010* *Numero 1627*

**Date fin de contrat :** 12/04/2012  
**Au profit de :** NATIXIS LEASE  
4 PLACE DE LA COUPOLE 94676 CHARENTON LE PONT  
CEDEX  
**Biens concernés :** VF36ERHF8AL023206 1 VEHICULE PEUGEOT 407 SW  
SIGNATURE 2.0 HDI BV

*Inscription du 24 decembre 2010* *Numero 1905*

**Date fin de contrat :** 08/12/2012  
**Au profit de :** NATIXIS LEASE  
4 PLACE DE LA COUPOLE 94676 CHARENTON LE PONT  
CEDEX  
**Biens concernés :** VF3WE9HP0AW118689 1 VEHICULE PEUGEOT 207 SW  
PREMIUM 1.6L HDI FAP

*Inscription du 24 decembre 2010* *Numero 1906*

**Date fin de contrat :** 06/12/2012  
**Au profit de :** NATIXIS LEASE  
4 PLACE DE LA COUPOLE 94676 CHARENTON LE PONT  
CEDEX  
**Biens concernés :** VF3WE9HR8AW118722 1 VEHICULE PEUGEOT 207 SW  
PREMIUM 1.L HDI FAP

*Inscription du 16 mars 2011* *Numero 345*

**Date fin de contrat :** 03/03/2014  
**Au profit de :** NATIXIS LEASE  
4 PLACE DE LA COUPOLE 94676 CHARENTON LE PONT  
CEDEX  
**Biens concernés :** ZCFC35A3805859244 1 VEHICULE IVECO DAILY  
VERSION 35C15D BENNE+CO

*Inscription du 21 mars 2011* *Numero 347*

**Date fin de contrat :** 22/05/2014  
**Au profit de :** NATIXIS LEASE  
4 PLACE DE LA COUPOLE 94676 CHARENTON LE PONT  
CEDEX  
**Biens concernés :** VF3YCBMFB11969738 1 VEHICULE PEUGEOT BOXER  
FG TOLE 335 2.2 HDI 1

**Date fin de contrat :** 22/06/2014  
**Au profit de :** NATIXIS LEASE  
4 PLACE DE LA COUPOLE 94676 CHARENTON LE PONT  
CEDEX  
**Biens concernés :** VF3WU9HR8RW011470 1 VEHICULE PEUGEOT 207 SW

**OUTDOOR 1.6 HDI FAP**

Inscriptions du 21 août 2011

Numero 1201

Date fin de contrat : 12/07/2014  
Au profit de : NATIXIS LEASE  
4 PLACE DE LA COUPOLE 94676 CHARENTON LE PONT  
CEDEX  
Biens concernés : ZCFC35A3805873886 1 VEHICULE IVECO DAILY 35 C15  
D AVEC BENNE+COF

## PAGES DES STOCKS

*Les renseignements de type de stocks concernant les personnes physiques et morales (ou personnes morales) sont pris au Greffe conformément au titre de leur nomale personnel.  
Pour en savoir plus, nous vous invitons à consulter son adresse personnelle dans le cadre de respecter la confidentialité pour vous assurer qu'il n'y a pas lieu d'intervenir au Greffe.*

**CARRIERES ET GRAVIERES D'ENTRE DEUX MERS**

92 093 826 P.L.S. BORDEAUX

Adresse : CHATELAIN DE PAFAN

115, rue de la Bastille - 33000 BORDEAUX

imprimer

**4 - NANTISSEMENTS DE L'OUTILLAGE, MATERIEL ET EQUIPEMENT***Inscription n° 101 du 11/11/2011**Inscription du 14/02/2007**Numero 111*

Montant de la créance : 172 500,00 EUR  
 Acte : ENREGISTRE A NANTERRE LE 15/02/2007  
 En date du : 14 février 2007  
 Au profit de : BANQUE DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS  
 33 RUE DES TROIS FONTANOT 92000 NANTERRE  
 Election de domicile : ME COSTE NOTAIRE 1 COURS GEORGES  
 CLEMENCEAU BORDEAUX  
 Biens nantis : UN FINISSEUR SUPER 1600 / 1 ERGO+ MARQUE  
 VOGELE NASERIE 09820148

*Inscrip. n° du 26 mars 2007**Numero 127*

Montant de la créance : 40 077,50 EUR  
 Acte : ENREGISTRE A NANTES SUD EST LE 21 MARS 2007  
 En date du : 20 mars 2007  
 Au profit de : OSEO FINANCEMENT SA  
 27/31 AVE DU GAL LECLERC 94700 MAISONS ALFORT  
 Election de domicile : OSEO FINANCEMENT 14 RUE MONTESQUIEU  
 BORDEAUX  
 Biens nantis : UN COMPACTEUR BOMAG BW138AC NEUF

*Inscription du 07 août 2007**Numero 114*

Montant de la créance : 61 295,00 EUR  
 Acte : ENREGISTRE A NANTES SUD EST LE 2 AOUT 2007  
 En date du : 31 juillet 2007  
 Au profit de : OSEO FINANCEMENT SA  
 27/31 AVE DU GAL LECLERC 94700 MAISONS ALFORT  
 Election de domicile : OSEO FINANCEMENT 14 RUE MONTESQUIEU  
 BORDEAUX  
 Biens nantis : DEUX ROULEAUX TANDEM VIBRANTS DE MARQUE  
 BOMAG DE TYPE BW 100 ET 120 AD 4 NEUFS

*Inscription du 16 octobre 2007**Numero 103*

Montant de la créance : 93 150,00 EUR  
 Acte : ENREGISTRE A NANTES SUD EST LE 16 OCTOBRE  
 2007  
 En date du : 11 octobre 2007  
 Au profit de : OSEO FINANCEMENT SA  
 27/31 AVE DU GAL LECLERC 94700 MAISONS ALFORT  
 Election de domicile : OSEO FINANCEMENT 1 PL RAVEZIES BORDEAUX  
 Biens nantis : UN MATERIEL SCHAFFER BLOW PATCHER SUR  
 CAISSON AMOVIBLE

*Inscription du 18 avril 2008**Numero 43*

Montant de la créance : 60 633,75 EUR  
 Acte : ENREGISTRE A NANTES SUD EST LE 14 AVRIL 2008  
 En date du : 11 avril 2008  
 Au profit de : OSEO FINANCEMENT SA  
 27/31 AVE DU GAL LECLERC 94710 MAISONS ALFORT  
 CEDEX  
 Election de domicile : OSEO FINANCEMENT 1 PLACE RAVEZIES BORDEAUX  
 Biens nantis : 5 ABRIS DE CHANTIER FEMIL DE TYPE 3702

Au profit de : GCE BAIL SA  
 30 AVE PIERRE MENDES FRANCE 75013 PARIS  
 Biens concernés : 1 VEHICULE IVECO DAILY VERSION 35C12 D 6 + 1  
 AVEC BENNE - BAE - COFFRE AB CABINET :

## EQUIPEMENTS ZCFC3584005744953 ETAT NEUF

## PUBLICITE DE CONTRATS DE LOCATION

*Contract signed at the date of 11/11/2011*

*Contract signed at the date of 11/11/2011*

*Numero 1430*

Date fin de contrat :

Au profit de :

GCE BAIL SA  
32 RUE BEAUJON 75008 PARIS

Biens concernés :

1 VEHICULE IVECO DAILY VERSIN NEW 35C12 D6 + 1  
EURO 4 AVEC BENNE ELECTRIQUE + EQUIPEMENTS  
ZCFC3584005666848 ETAT NEUF

*Contract signed at the date of 11/11/2011*

*Numero 1431*

Date fin de contrat :

Au profit de :

GCE BAIL  
32 RUE BEAUJON 75008 PARIS

Biens concernés :

VEHICULE IVECO DAILY VERSION NEW 35 C12 D6 + 1  
EURO 4 AVEC BENNE ELECTRIQUE + EQUIPEMENTS  
ZCFC3584005675291 ETAT NEUF

*Contract signed at the date of 17 septembre 2007*

*Numero 1924*

Date fin de contrat :

Au profit de :

GCE BAIL SA  
32 RUE BEAUJON 75008 PARIS

Biens concernés :

1 VEHICULE IVECO DAILY VERSION 35C12D 6+1 AVEC  
BENNE ELECT COFFRE AR CABINET + EQUIPEMENTS  
ZCFC3584005677067 ETAT NEUF

*Contract signed at the date of 27 septembre 2007*

*Numero 1986*

Date fin de contrat :

Au profit de :

GCE BAIL  
32 RUE BEAUJON 75008 PARIS

Biens concernés :

1 VEHICULE IVECO DAILY VERSION 35 C12D 6+1 AVEC  
BENNE ELECT. COFFRE AR CABINE + EQUIPEMENTS  
MARQUE IVECO NA SERIE ZCFC3584005677068

*Contract signed at the date of 21 janvier 2008*

*Numero 155*

Date fin de contrat :

Au profit de :

GCE BAIL SA  
32 RUE BEAUJON 75008 PARIS

Biens concernés :

VEHICULE IVECO DAILY VERSION 35C12VD6 + 1  
BENNE ELECTRIQUE COFFRE AR CABINE +  
EQUIPEMENTS ZCFC3584005711061 NEUF

*Contract signed at the date of 21 janvier 2008*

*Numero 190*

Date fin de contrat :

Au profit de :

GCE BAIL  
32 RUE BEAUJON 75008 PARIS

Biens concernés :

1 VEHICULE PEUGEOT 207 PREMIUM 1.6 HDI 16V BLUE  
LION 5 PORTES KIT BUETOOTH PEINTURE METAL  
MARQUE PEUGEOT NA SERIE VF3WC9HXC34184792

*Contract signed at the date of 19 decembre 2008*

*Numero 2047*

Date fin de contrat :

Au profit de :

23/09/2011  
NATIXIS LEASE  
4 PLACE DE LA COUPOLE 94676 CHARENTON LE PONT  
CEDEX

Biens concernés :

VF37B9HTC68515309 1 VEHICULE PEUGEOT PARTNER  
CONFORT 120 L1 1.6L

*Contract signed at the date of 23/10/2010*

*Numero 2048*

Date fin de contrat :

Au profit de :

23/10/2010  
NATIXIS LEASE  
4 PLACE DE LA COUPOLE 94676 CHARENTON LE PONT  
CEDEX

Biens concernés :

VF36ERHF821772043 1 VEHICULE PEUGEOT 407 SW  
PREMIUM PACK 2.0 HDI

Date fin de contrat :

Au profit de :

02/12/2010  
NATIXIS LEASE  
4 PLACE DE LA COUPOLE 94676 CHARENTON LE PONT  
CEDEX

Biens concernés :

VF3WC9HXC34633150 1 VEHICULE PEUGEOT 207

**PREMIUM 1.6 HDI BLUE LI**

*Inscription du 09 janvier 2009* *Numero 65*

Date fin de contrat : 24/11/2011  
 Au profit de : NATIXIS LEASE  
 4 PLACE DE LA COUPOLE 94676 CHARENTON LE PONT  
 CEDEX

Biens concernés : VF3WA8HZC34626077 1 VEHICULE PEUGEOT 207  
 AFFAIRE PACK CD CLIM 1.

*Inscription du 19 janvier 2009* *Numero 66*

Date fin de contrat : 30/11/2010  
 Au profit de : NATIXIS LEASE  
 4 PLACE DE LA COUPOLE 94676 CHARENTON LE PONT  
 CEDEX

Biens concernés : VF3WE9HXC34629826 1 VEHICULE PEUGEOT 207 SW  
 PREMIUM 1.6HDI BLUE

*Inscription du 19 janvier 2009* *Numero 160*

Date fin de contrat : 02/12/2011  
 Au profit de : NATIXIS LEASE  
 4 PLACE DE LA COUPOLE 94676 CHARENTON LE PONT  
 CEDEX

Biens concernés : VF37A9HTC68528908 1 VEHICULE PEUGEOT PARTNER  
 CONFORT 120 L1 1.6L

*Inscription du 19 janvier 2009* *Numero 172*

Date fin de contrat : 16/12/2011  
 Au profit de : NATIXIS LEASE  
 4 PLACE DE LA COUPOLE 94676 CHARENTON LE PONT  
 CEDEX

Biens concernés : VF3YCBMFC11568501 1 VEHICULE PEUGEOT BOXER  
 FG TOLE 335 2.2 HDI 1

*Inscription du 14 janvier 2010* *Numero 61*

Date fin de contrat : 16/12/2012  
 Au profit de : NATIXIS LEASE  
 4 PLACE DE LA COUPOLE 94676 CHARENTON LE PONT  
 CEDEX

Biens concernés : VF37B9HTC9J297804 1 VEHICULE PEUGEOT PARTNER  
 PACK CD CLIM 120 1,

*Inscription du 01 février 2010* *Numero 146*

Date fin de contrat : 19/01/2012  
 Au profit de : NATIXIS LEASE  
 4 PLACE DE LA COUPOLE 94676 CHARENTON LE PONT  
 CEDEX

Biens concernés : VF3WE9HXCAW005007 1 VEHICULE PEUGEOT 207 SW  
 PREMIUM 1.6L HDI 90

*Inscription du 03 mars 2010* *Numero 266*

Date fin de contrat : 28/01/2012  
 Au profit de : NATIXIS LEASE  
 4 PLACE DE LA COUPOLE 94676 CHARENTON LE PONT  
 CEDEX

Biens concernés : VF3WC9HXC9W133587 1 VEHICULE PEUGEOT 207  
 PREMIUM 1.6L HDI BLUE L

*Inscription du 06 juin 2011* *Numero 101*

Date fin de contrat : 03/06/2013  
 Au profit de : NATIXIS LEASE  
 4 PLACE DE LA COUPOLE 94676 CHARENTON LE PONT  
 CEDEX

Biens concernés : ZCFC35A3805828537 1 VEHICULE IVECO DAILY  
 VERSION 35 C15 D 6+1 BE

*Inscription du 05 mai 2012* *Numero 107*

Date fin de contrat : 31/05/2012  
 Au profit de : NATIXIS LEASE  
 4 PLACE DE LA COUPOLE 94676 CHARENTON LE PONT  
 CEDEX

Biens concernés : VF3WA9HXCAE048463 1 VEHICULE PEUGEOT 207  
 AFFAIRE PACK CD CLIM 1.

Date fin de contrat : 19.07 2013

Au profit de : NATIXIS LEASE  
 4 PLACE DE LA COUPOLE 94676 CHARENTON LE PONT  
 CEDEX

Biens concernés : ZCFC35A3805828538 1 VEHICULE IVECO DAILY  
 VERSION 35 C15 D 6+1 BE

*Inscription du 17 septembre 2010* *Numero 1180*

Date fin de contrat : 15/08/2013  
 Au profit de : NATIXIS LEASE  
 4 PLACE DE LA COUPOLE 94676 CHARENTON LE PONT  
 CEDEX

Biens concernés : VF3YCBMFC11806930 1 VEHICULE PEUGEOT BOXER  
 FG TOLE 335 2.2 HDI 1

*Inscription du 27 septembre 2010* *Numero 1117*

Date fin de contrat : 12/09/2013  
 Au profit de : NATIXIS LEASE  
 4 PLACE DE LA COUPOLE 94676 CHARENTON LE PONT  
 CEDEX

Biens concernés : ZCFC35A3805835699 1 VEHICULE IVECO DAILY  
 VERSION 35 C15 D 6+1 BE

*Inscription du 04 octobre 2010* *Numero 1158*

Date fin de contrat : 12/09/2013  
 Au profit de : NATIXIS LEASE  
 4 PLACE DE LA COUPOLE 94676 CHARENTON LE PONT  
 CEDEX

Biens concernés : ZCFC35A3805835698 1 VEHICULE IVECO DAILY  
 VERSION 35 C15 D 6+1 BE

*Inscription du 27 octobre 2010* *Numero 1627*

Date fin de contrat : 12/04/2012  
 Au profit de : NATIXIS LEASE  
 4 PLACE DE LA COUPOLE 94676 CHARENTON LE PONT  
 CEDEX

Biens concernés : VF36ERHF8AL023206 1 VEHICULE PEUGEOT 407 SW  
 SIGNATURE 2.0 HDI BV

*Inscription du 21 décembre 2010* *Numero 1905*

Date fin de contrat : 08/12/2012  
 Au profit de : NATIXIS LEASE  
 4 PLACE DE LA COUPOLE 94676 CHARENTON LE PONT  
 CEDEX

Biens concernés : VF3WE9HP0AW118689 1 VEHICULE PEUGEOT 207 SW  
 PREMIUM 1.6L HDI FAP

*Inscription du 24 décembre 2010* *Numero 1906*

Date fin de contrat : 06/12/2012  
 Au profit de : NATIXIS LEASE  
 4 PLACE DE LA COUPOLE 94676 CHARENTON LE PONT  
 CEDEX

Biens concernés : VF3WE9HR8AW118722 1 VEHICULE PEUGEOT 207 SW  
 PREMIUM 1.L HDI FAP

*Inscription du 16 mars 2011* *Numero 315*

Date fin de contrat : 03/03/2014  
 Au profit de : NATIXIS LEASE  
 4 PLACE DE LA COUPOLE 94676 CHARENTON LE PONT  
 CEDEX

Biens concernés : ZCFC35A3805859244 1 VEHICULE IVECO DAILY  
 VERSION 35C15D BENNE+CO

Date fin de contrat : 22/05/2014  
 Au profit de : NATIXIS LEASE  
 4 PLACE DE LA COUPOLE 94676 CHARENTON LE PONT  
 CEDEX

Biens concernés : VF3YCBMFB11969738 1 VEHICULE PEUGEOT BOXER  
 FG TOLE 335 2.2 HDI 1

Date fin de contrat : 22.06.2014  
 Au profit de : NATIXIS LEASE  
 4 PLACE DE LA COUPOLE 94676 CHARENTON LE PONT  
 CEDEX

Biens concernés : VF3WU9HR8RW041170 1 VEHICULE PEUGEOT 207 SW

OUTDOOR 1.6 HDI FAP

Inscription du 21/11/2011

Numero 1201

Date fin de contrat : 12/07/2014

Au profit de : NATIXIS LEASE  
4 PLACE DE LA COUPOLE 94676 CHARENTON LE PONT  
CEDEX

Biens concernés : ZCFC35A3805873886 1 VEHICULE IVECO DAILY 35 C15  
D AVEC BENNE+COF

CHARGES DES BIENS

*Les charges sont les plus des biens affectés à la prestation, à la suite de la prestation  
de la prestation pour le bien, qui peut être de la nature de la prestation présentée.  
Il est possible de voir les charges affectées à la prestation pour le bien, dans  
le cas où la prestation affectée au bien n'est pas affectée à la prestation présentée.  
Il est possible de voir les charges affectées au bien, dans le cas où la prestation affectée au  
bien n'est pas affectée à la prestation présentée.*